STRATEGIE COLLECTIVE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX

La **préservation ou la restauration du fonctionnement naturel des milieux** permettra d'atteindre simultanément l'ensemble des objectifs du SAGE :

- Amélioration de la qualité de l'eau
- Préservation des débits d'étiage
- Diminution des risques d'inondation
- Diminution des risques en matière d'AEP
- Diminution de la vitesse de comblement des étangs
- Maintien ou augmentation de la biodiversité
- Mise en valeur des milieux aquatique et zones humides
- Développement raisonné des activités liées aux milieux aquatique et zones humides

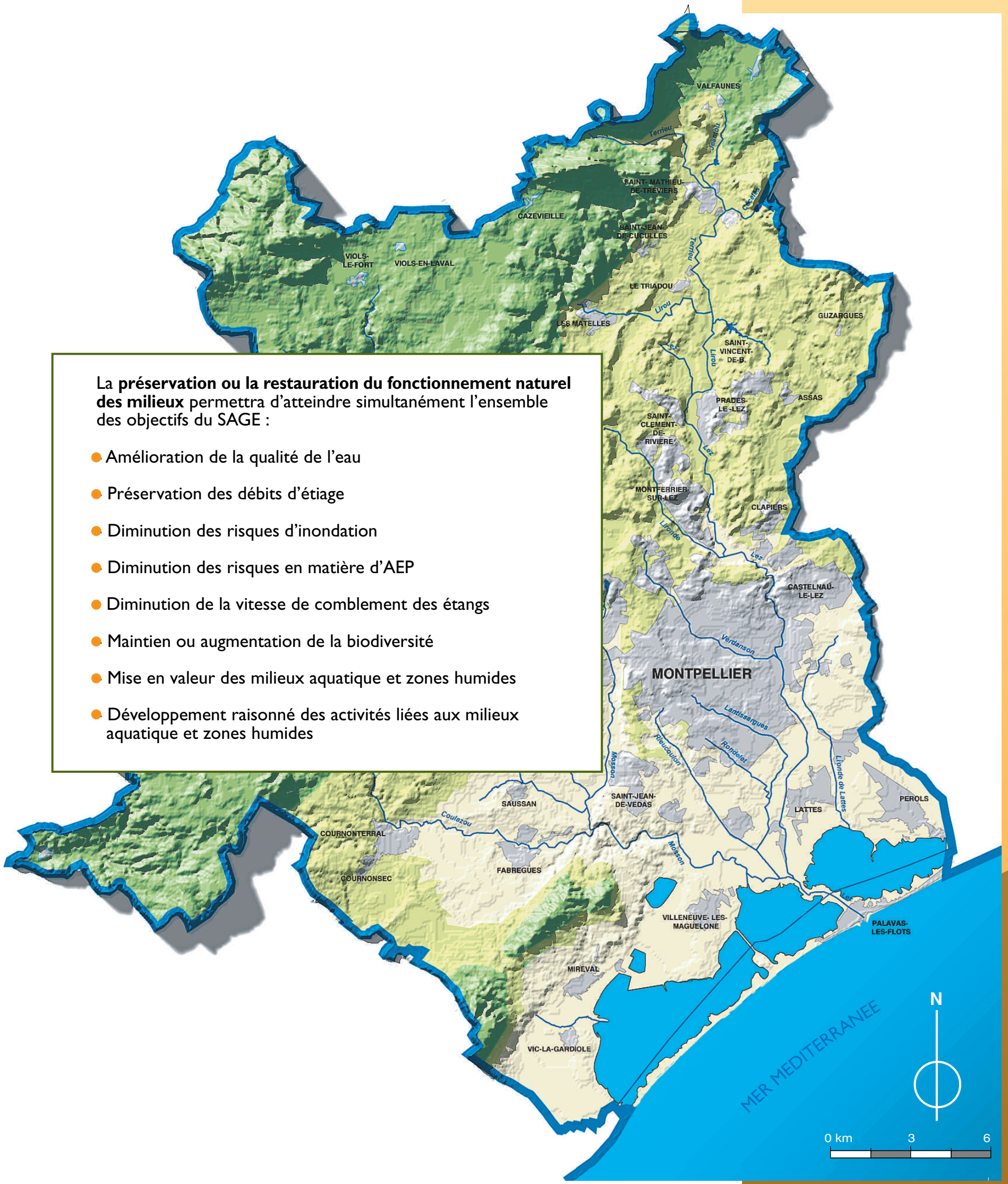

Conception : Commission Locale de l'Eau / Anne Roux
Réalisation : SIEE / Dom - 1999